



AVIVO

L'ASSOCIATION
DE DÉFENSE ET DE DÉTENTE
DE TOUS LES RETRAITÉS
ET FUTURS RETRAITÉS

Edito - Coronavirus

GÉRER L'INCERTITUDE

Depuis deux mois, des nouvelles parfois contradictoires et des injonctions pas toujours agréables rythment nos vies. Comment réagir à la pandémie qui sévit non seulement en Europe, mais dans le monde entier ? Chacun-e tente de réorganiser sa vie, en fonction des contraintes, et des aléas de santé personnels.

Les membres de l'AVIVO font face à une double peine : nous avons en général passé le cap des 65 ans, et sommes considérés comme des personnes à risques, donc vulnérables.

Quel déconfinement nous sera autorisé ? Quelle sera notre part de liberté individuelle pour à nouveau accéder à une vie sociale comme nous l'aimons ? Le débat est ouvert et il est nécessaire de clarifier bien des choses, notamment en ce qui concerne la clarté et la véracité des informations qui sont reprises dans la presse ou les réseaux sociaux. Vous trouverez dans ce numéro des prises de position rédigées par des associations d'ainés, qui invitent à la réflexion.

En ce qui concerne les activités de loisirs, nous prévoyons une reprise en septembre, dans la mesure bien sûr de la diminution de l'épidémie, en fonction des décisions qui seront prises par la Confédération (nombre de personnes, distanciation physique, etc.).



Que proposer, par contre, dans le secteur des voyages et courses ?

Vous êtes nombreux et nom-

breux à avoir envie de retrouver une mobilité joyeuse et conviviale, ce que prouvent vos appels et vos témoignages de sympathie.

Il est actuellement très difficile de faire des pronostics pour les voyages de juillet. La question de la distanciation physique fait débat et rien n'est résolu.

Vous trouverez dans ce journal des propositions de voyages et excursions en Suisse.

Il semble que les frontières seront à nouveau ouvertes en juin avec la France, et donc il y aurait la possibilité de retourner à l'étranger. Nous maintenons ces projets - avec beaucoup d'espoir - et bien sûr vous recevrez des informations précises si les conditions sanitaires nous obligent à les annuler. Mais il est bien difficile pour le moment de planifier quoi que ce soit !

Nous espérons de tout cœur que la situation en juillet sera plus détendue et que nous pourrons vous proposer des activités (à Genève ou ailleurs) gaies et sans soucis.

D'ici là, passez un beau mois de juin !

AZ

RÉOUVERTURE DES BUREAUX DE L'AVIVO

LUNDI 8 JUIN DÈS 8H30

DEMANDE DE DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE

Madame la Conseillère d'Etat Nathalie Fontanet,

Au préalable, je vous remercie au nom de l'AVIVO et de ses membres d'avoir accepté la prolongation du délai au 31 mai pour le retour des déclarations d'impôts.

Comme vous le savez, la lutte contre la propagation de la pandémie aura eu des conséquences bien plus importantes que nous n'aurions pu l'imaginer.

En ce qui concerne le retour des feuilles d'impôts, l'AVIVO a donné la priorité à la lutte contre la prolifération de la pandémie, mais nous avons poursuivi dans toute la mesure du possible les activités de notre service social et de l'administration grâce au télétravail et à l'organisation de permanences téléphoniques. Nous avons pu ainsi garder le contact avec nos membres, plus de 10'000 !

La question du remplissage des déclarations fiscales pose d'autres problèmes qui ne peuvent pas être totalement résolus sans participation active des personnes concernées.

Raison pour laquelle nous vous demandons une nouvelle prolongation, afin de nous permettre de terminer le remplissage des feuilles d'impôts des personnes inscrites. Nous leur avons téléphoné individuellement pour annuler les rendez-vous, près de 500 dossiers d'impôts en tout! Nous allons, après organisation de la sécurité aux normes des luttes contre le coronavirus, reprendre contact et organiser le remplissage des feuilles d'impôt sur rendez-vous, et une personne à la fois. Mais, les multiples téléphones reçus démontrent que de très nombreuses personnes sont inquiètes de ne pouvoir faire remplir à temps leurs feuilles d'impôts. Ce d'autant plus que de nombreuses organisations ont définitivement fermé leurs permanences cette année.

Pour l'instant, nous sommes encore à la recherche de matériel, notamment de plexiglas, avant de parler de reprendre nos activités, mais il sera nécessaire d'aller au-delà des délais habituels pour rattraper les retards.

Dans un premier temps, je vous demande de bien vouloir repousser le délai de retour des feuilles d'impôts jusqu'au 31 août.

Je vous adresse, Madame la Conseillère d'Etat, mes meilleures salutations.

Jean Spielmann, président

Au jour de la mise sous presse du journal, nous n'avions reçu aucune réponse de l'administration fiscale cantonale.

Vous pouvez toutefois, avec votre code de déclaration, appeler l'administration fiscale pour obtenir un délai au 30 juillet 2020. Ce dernier vous sera accordé sans frais.

2

Attention ! Modification d'horaires pour l'été



**Du lundi 29 juin
au vendredi 21 août 2020**

**Les bureaux de l'AVIVO
(1er et 3ème étage)**

sont ouverts

**du lundi au vendredi
de 8h à 15h (non-stop)**

IMPRESSUM :

Éditrice responsable : Nathalie Schmitt Contact : AVIVO - 25, rue du Vieux-Billard - Case postale 155 - 1211 Genève 8 / Tél. 022 329 14 28 - Fax. 022 320 10 27 / admin-journal@avivo.ch / www.avivo.ch / CCP: 12-3286-4 / Tirage 10'000 exemplaires Impression Atar Roto Presse, Saigny.

Remboursement des tests coronavirus pour les soignants

L'AVIVO ÉCRIT AU CONSEIL FÉDÉRAL

Lausanne, le 25 avril 2020

Monsieur le Conseiller fédéral Alain Berset,

Le conseil fédéral s'est préoccupé du remboursement par la LAMal des tests de dépistage du coronavirus et en a fixé le montant à 180 francs.

Or plusieurs témoignages nous sont parvenus prouvant que des soignants, malheureusement contaminés par ce virus durant leur activité professionnelle, doivent s'acquitter d'une facture qui va de 300 à 480 francs.

Les 180 francs que devra leur rembourser l'assurance paraissent bien mesquins en regard de l'engagement de ces personnes qui, sans compter, se sont engagées en faveur de la communauté et le paient de leur santé.

L'AVIVO s'adresse à vous, Monsieur le conseiller fédéral, pour vous demander d'intervenir afin que ces tests soient entièrement remboursés au personnel soignant victime d'une contamination délétère.

Nous sommes conscients que dans la tourmente actuelle vous affrontez nombre de problèmes complexes et graves.

Toutefois, nous osons croire que cette question des tests ne vous laissera pas indifférent au moment où le personnel soignant de notre pays s'est particulièrement investi et continue à le faire avec courage et compétences.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces lignes, je vous adresse, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de ma considération.

Christiane Jaquet-Berger présidente

3

LA RÉPONSE DU CONSEIL FÉDÉRAL À L'AVIVO

Dans sa lettre de réponse datée du 20 mai dernier, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) qui répond au nom de Monsieur Alain Berset, Conseiller Fédéral, nous informe que la «stratégie des tests de dépistage» a été modifiée.

Dès le 24 avril 2020. Toutes les personnes symptomatiques doivent être examinées. L'OFSP a donc publié une fiche d'information sur la «Rémunération de l'analyse diagnostique, et de la prise en charge des frais du test». La fiche d'information de l'OFSP a été mise en œuvre rétroactivement au 22 avril 2020.

L'indication d'analyse doit être notée sur l'ordre de laboratoire et doit fournir l'une des quatre indications suivantes :

- Épidémiologique : les coûts sont supportés par le canton, car la personne répond aux critères de test de l'OFSP.
- Maladie : les coûts sont supportés par l'assurance maladie obligatoire
- Maladie professionnelle : les coûts des tests sont supportés par l'assurance accident, selon le principe de l'art. 9 al.1 de la loi sur l'assurance accident. De ce fait, les tests n'occasionneront aucuns frais pour le personnel.

Notre amie fidèle bénévole **Elisabeth Gaudin** plus connue sous le nom de **Babette**, s'est éteinte au mois de mai, après une grave maladie.

Elle mettait régulièrement à jour le fichier des membres, travail indispensable et parfois fastidieux.

Sa bonne humeur et sa jovialité égayaient la réception de l'AVIVO.

Nous la regretterons énormément.



ENTRE TERRE ET EAU

RENATURATION DE LA HAUTE-SEYMAZ

Editions Infolio 2020 Genève 322 pages 39 frs
Disponible dans les librairies genevoises

Sous la direction de Marcellin Barthassat, avec Yves Bach, Christian Meisser, Daniel Kunzi et Jacques Menoud

Les auteurs

Il s'agit d'un collectif de 5 personnes, ingénieur civil, architecte, graphiste, spécialiste de l'environnement. Ils se sont adjoint les compétences d'autres professionnels pour réaliser ce magnifique ouvrage, notamment des photographes.

Disons-le d'emblée : ce livre est un document remarquable, qu'on savoure lentement, en tournant les pages avec respect, car il donne vie à différents moments historiques et paysagers de ce coin de terre qui a su garder un charme inestimable.

«La renaturation de la Seymaz et d'autres cours d'eau a mis en évidence l'importance du « dialogue » qu'il pouvait y avoir entre le travail de la terre, la géométrie du construit et les effets naturels de la divagation, de l'érosion et de l'apparition d'espèces végétales.»

Pourquoi renaturer ?

C'est une longue histoire. Le livre s'ouvre avec des photos du magnifique paysage qui s'étend voluptueusement autour des marais de Sionnet.

Un ciel doux, légèrement moutonné, tempère les étendues des champs fleuris, les bosquets aux verts multiples qui invitent à la contemplation.

Aujourd'hui, les promeneurs peuvent arpenter avec joie ce territoire rendu à la nature. Mais il a fallu un immense travail de réflexion, de concertation parfois douloureuse pour que les travaux nécessaires à l'assainissement des marais soient d'abord planifiés, puis exécutés.

Une longue aventure sociale et écologique

De nombreux acteurs ont œuvré à la réalisation de ce projet, que l'on découvre au fil des pages: biologistes, géographes, géologues, élu-e-s locaux, agriculteur-trice-s.

«Vouloir qu'un cours d'eau canalisé retourne à une situation dite « plus naturelle » implique un bouleversement des pratiques, des habitudes.» Cet ouvrage retrace toutes les étapes de ce projet, démarré en 2005. Il a fallu que les agriculteurs cèdent leurs terres, convaincus de l'intérêt général du projet. Les architectes et les ingénieurs ont dû se mettre d'accord sur les orientations à choisir : redessiner une «fausse nature», ou réinterpréter une remise en eau d'un territoire assaini.



Photo Alain Rouiller

Le résultat final est réellement un succès : les promenades dans les nouveaux marais de Sionnet accueillent moult Genevois, et notamment les ornithologues amateurs au moment des migrations d'oiseaux. On ne se lasse pas d'arpenter les chemins de terre ou la jolie passerelle en caillebotis qui permet de traverser les zones humides et d'admirer Dame cane et ses petits. Richement illustré de plans, de photographies anciennes et récentes, ce livre rend compte de l'immense travail accompli et permet de conserver ainsi la mémoire de cette renaturation pionnière.

Annette Zimmermann



mobilité

Fauteuil roulant à vos mesures

Participation AVS Fr. 900.-

AVIVO



VELO ELECTRIQUE

ARTICLE SUBVENTIONNÉ

Disponible à l'essai au magasin

9 modèles en magasin



6 couleurs à choix
6 largeurs

Fauteuil électrique Intérieur-extérieur pliable

5



SCOOTER ELECTRIQUE



VERITABLES 2 EN 1

Déambulateur et fauteuil roulant



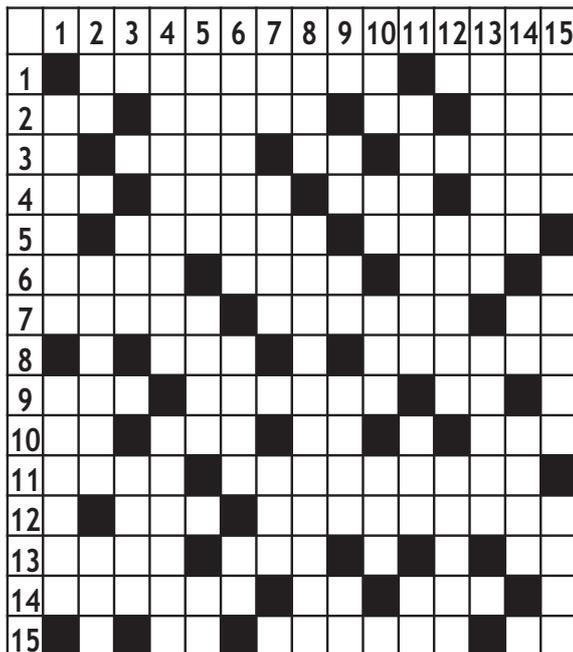
espaces-juin 2020

Pour mieux vous servir prenez rendez-vous au 022/344 42 55

Visitez notre site www.mobilitehandicap.com

52 rue de St-Jean - 1203 Genève - Bus 7-9-11 arrêt Délices - Tél. 022/344 42 55

Mots croisés n° 334



6

HORIZONTALEMENT

1. Conte de Charles Perrault. Commune du Finistère (-sur Belon). 2. Protactinium. Port breton. Samarium. Interj. 3. Ville située au confluent de la Saône et du Rhône. Calcium. La plus grande salle polyvalente de Suisse. 4. Note. La sauce des lasagnes de Gino. Pote. Moyen de transports français. 5. Nuée d'abeilles. Ses feuilles sont employées comme purgatif. 6. Cri de Médor. Cinéaste britannique. Emblème des rois de France. 7. Religieuse. Ride profonde. Ile de L'Atlantique. 8. Sainte. Cheval non castré. 9. Ville belge. Rogne. Dans. 10. Nobélium. Ville allemande. Fin de verbe. Etendue d'eau douce pour Günter. 11. Coup porté. Entasser. 12. Se marre. Provoquent. 13. Il s'oppose à toutes évolutions sociales. Volcan philippin. Vache adorée de Zeus. 14. Inules. Sodium. Alph grec. 15. Francium. Sur son fessier. Bande de tapisserie.

Publicité

NOVASON
ACOUSTIQUE MÉDICALE

NovaSon Acoustique Médicale
42 rue de la Terrassière
1207 Genève - Eaux-Vives
Tél : 022 840 27 40

J'assure !

avec mes nouvelles aides auditives

Mots croisés solution du n° 333

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	O	B	E	R	T	O	A	L	A	G	N	A	■	E
2	U	R	A	N	U	S	■	V	■	R	A	I	D	E	S
3	B	■	R	A	B	E	L	A	I	S	■	N	U	I	T
4	E	O	N	■	I	T	A	L	I	E	N	■	L	R	■
5	N	■	A	I	N	S	■	■	I	N	E	P	T	E	S
6	S	U	R	■	S	E	T	S	■	E	P	E	E	■	T
7	■	E	D	I	T	■	O	L	E	■	H	O	■	I	R
8	A	L	■	T	E	R	N	I	■	A	R	N	I	C	A
9	D	E	M	A	I	N	■	C	H	■	I	■	P	T	T
10	O	■	A	R	N	■	B	E	A	U	T	E	■	E	U
11	R	A	N	D	■	O	R	■	L	■	E	M	I	R	S
12	E	R	A	T	O	■	I	O	L	E	■	I	■	E	■
13	R	I	G	A	U	T	O	N	■	T	A	N	T	■	E
14	■	D	U	S	■	A	■	C	L	E	N	C	H	E	S
15	R	E	A	S	S	U	R	E	R	■	E	E	E	■	T

VERTICALEMENT

1. Chat à poil long. Chat à robe très soyeuse. 2. Cela en court. De nacre ou d'acné. Ils. 3. En jupe ou en pantalon, on l'appelait «La pucelle de Tonnerre». Ville d'Algérie. 4. Chats appelés «bunny cat ou aby». Organisation des Nations Unies pour l'enfance. 5. Excavations. Station du Morbihan. Erbium. 6. Il a l'apparence du léopard, mais c'est un chat très doux. Madame Bovary. Possèdes. 7. Crâne palmipèdes. Compte chèques postaux. 8. Toutes taxes comprises. Très. Maigres. 9. Passe à Saint-Omer. Nouvelle lune. Echassier. Carte. 11. Chaînon. Quintessence. Sur un bristol. 12. Consacrée. Peintre français. 13. Ils vivaient en Espagne et au Portugal. Organisme public français. 14. Politique portugais. Note. Peintre suisse (1909-2015). 15. Tank. Erreur grossière dans une copie d'élève. Prison.

LOISIRS AVIVO**Chaque jour, une activité**

En raison de la situation sanitaire actuelle, l'AVIVO a pris la décision de n'ouvrir aucune de ses activités de loisirs avant septembre (sauf si un nouveau pic de la pandémie revenait à l'attaque).

Cela concerne les activités suivantes:

LA CHORALE CHANT'AVIVO

CLUB DE PÉTANQUE

SCRABBLE

TAI CHI

ATELIER DE TRICOT - BRODERIE

ZUMBA SENIORS ET DANSES SOLOS

THÉS DANSANTS

Renseignements au 022 329 14 28

SPECTACLE EN SOIRÉE**PRESTOPROD**

Théâtre du Léman - quai du Mont-Blanc 19,
1201 Genève

FRÉDÉRIC FRANÇOIS

Vendredi 6 novembre à 20h

Frédéric François, 50 ans de carrière, en concert, événement à GENÈVE.

Voix de l'amour, de la passion et des femmes avec des mélodies incontournables telles que Mon cœur te dit je t'aime, Je t'aime à l'italienne, et d'autres. Ce chanteur à succès compte à son actif, 350 titres, 85 disques d'or, 40 millions de disques vendus, dont 15 millions en France, faisant de lui le 3ème chanteur belge le plus vendu dans l'histoire de la musique.

Prix AVIVO :

1ère catégorie : 85.50 frs au lieu de 95.- frs

2ème catégorie: 72.00 frs au lieu de 80.- frs

3ème catégorie: 58.50 frs au lieu de 65.- frs

**Vente des billets
dès réception du journal**

CAPPELLA-GENEVENSIS**DONS**

Avec des tarifs avantageux pour les membres AVIVO, Cappella Genevensis propose depuis 21 ans, au Victoria Hall et en Vieille-Ville de Genève, des événements culturels, pouvant associer musique vocale classique, lecture de textes, visite de musées et projections vidéo. Elle emploie des jeunes artistes et administratifs en début de carrière. Suite à l'annulation de deux événements en raison du COVID-19, ses pertes financières sont conséquentes.

Tout montant est le bienvenu afin de l'aider à passer ce cap difficile. BVR sur demande.

CLUB CG

- Minimum 50% de réduction grâce au forfait avantageux pour 4 spectacles consécutifs

- Flûte de champagne offerte à chaque concert

- Places premium pour être le mieux placé

- Mention de votre nom sur notre site et programme diffusé à chaque spectacle

- Abonnement transmissible permettant de faire profiter vos proches de nos concerts quand vous n'êtes pas là

- Desk CG pour le retrait de vos places le jour même

INFOS 022 860 02 42 / 44

www.cappella-genevensis.ch



FLORILÈGE BIS : CORONAVIRUS

Depuis quelque temps, je me sens à l'étroit sur mon balcon. Je m'y fais toute petite, pour ne pas déranger l'absence autour de moi. C'est donc en toute discrétion que j'ai surpris une conversation pour le moins particulière. Elle se passait dans la rue, entre un chat et un oiseau, qui eux aussi gardaient bonne distance.

Le chat questionnait :

- Où sont les humains ?

L'oiseau sifflotait :

- Je n'en sais rien. Partis en guerre je crois. Tant mieux. J'adore m'écouter chanter dans ce silence inespéré. Et toi ?

L'oiseau n'a pas voulu savoir ce que miaulait le chat. Quelques battements d'ailes pour appuyer ses dires et il s'est envolé.

D'abord le chat n'a pas bougé. Il a seulement levé la tête.

8

J'ai fait comme lui et longtemps j'ai suivi le vol de l'oiseau, seul avion à troubler le ciel du printemps.

Puis le chat est parti.

Il miaulait encore quelque chose

Si c'était sa réponse, je ne l'ai pas entendue...

**CE QUE LES ENFANTS
DE LA CLASSE DE DENISE ONT REPONDU :**



Malik:

Il y a plein de chats. Mais pas la même sorte de chat.

Il y a des chats normaux et des chats bizarres

Rassemblement de chats

Tous les chats se rassemblent.

Sauf un : le pire chat du quartier.

Il se moquait de tous les chats

Il écrasait tous les chats

Pour ça, tous les chats du quartier se sont rassemblés

Ils discutent d'un plan. Ils trouvent un plan.

Le plan, c'est que tous les chats du quartier se cachent

Que le chat cherche partout

Après ils lui font peur

Et comme ça, ils rigolent du chat

Ella :

Les hommes vont à la guerre
Pour battre un ennemi invisible
Cette dernière dure tellement
Que leur absence est visible
Mais la vraie réponse du chat
On ne la saura jamais.



Ahmed:

Le chat lui répond
Je devais le manger
Mais il s'est envolé
Je l'ai entendu rigoler.

Gabriel :

Oiseau égoïste court le risque
De se faire rattraper par la famine
Triste triste triste
Il va mourir sans famille
Moi je resterai ici tout seul
En train de réfléchir
Je ne veux pas ouvrir la gueule
Sinon je dois courir

Alexandre :

Je n'ai plus personne
Ma patronne m'abandonne
Je veux partir
Mais il me dit de revenir
Je fais un pas, deux pas, trois pas
Et me voilà !
Il veut être mon ami
Jusqu'à leur sortie

Sven :

Je suis d'accord
Je peux aller dehors
Sans danger de mort
Les voitures ne me mettent plus en danger
C'est la liberté !

Imen :

Tu sais l'oiseau
Il y a une pandémie
Qui s'appelle Covid-19
Tout le monde a peur
Ils ont commencé
Par s'éloigner entre eux
Pour battre ce malheur
Ils sont enfermés chez eux

AU CŒUR DE L'AVS, LE PRINCIPE DE SOLIDARITÉ

Profitant de la crise économique précipitée par la pandémie, les milieux bourgeois vont intensifier leurs attaques contre le système des retraites. Celles-ci visent d'abord le premier pilier de la prévoyance retraite et son financement par répartition. Dans ce contexte, un rappel sur les fondamentaux de la principale assurance sociale du pays est nécessaire.

L'objectif fixé à l'AVS¹ est encore loin d'être atteint, puisque ses rentes devraient, pour remplir leur mission constitutionnelle², ne dépendre que du montant propre à couvrir les besoins vitaux, et donc être fixées indépendamment des salaires.

L'AVS actuelle, même avec toutes ses qualités, doit donc être considérée comme encore immature. Elle ne doit plus le rester. Une 13^{ème} rente, avec renforcement de la hausse de la rente minimale³, constituerait une excellente première étape vers l'objectif cité.

Beaucoup de citoyen-ne-s considèrent cependant, avec raison, que l'AVS est, malgré son immaturité actuelle, déjà beaucoup plus sociale que le 2^e pilier. Les considérations qui suivent ont pour but d'expliquer brièvement pourquoi c'est bien le cas.

Au fondement, la solidarité

Il y a d'abord le premier principe de base du financement de l'AVS: le «financement par répartition». Son aspect social est la «solidarité collective entre générations», et non pas l'épargne individuelle comme dans le 2^e pilier.

En clair: toute génération, lorsque ses membres sont des actifs-ves, est d'abord «donneuse» dans cette solidarité, car les cotisations que versent ses membres sont redistribuées immédiatement sous forme de rentes à la génération des retraité-e-s du moment.

Cette génération doit alors pouvoir compter plus tard sur un «retour de solidarité», lorsque ses membres seront des retraité-e-s, en devenant alors «receveuse» dans la solidarité: les rentes de ses membres seront alors payées par

les cotisations de la génération des actives et actifs du moment.

Sur la durée

Certaines personnes disent que l'AVS définit ainsi un «contrat entre les générations». Il faut bien voir que cette solidarité ne se fait donc pas dans l'immédiat, mais «dans le temps».

Cela implique une réelle pérennité dans son fonctionnement. Une pérennité qu'il ne suffit pas de prendre dans son sens de «qui dure longtemps», mais dans celui de «qui est permanent, perpétuel».

Tout arrêt de «retour de solidarité» est donc contraire à un financement par répartition. Précisons encore que cette pérennité exige notamment un taux de cotisation unique pour l'ensemble des assuré-e-s, et ce durant toute leur activité.

Rappelons aussi que les cotisations sont payées, à parts égales, par l'assuré et son employeur.

Un financement perpétuel

La permanence de cette solidarité entraîne une conséquence très importante, qui forme le deuxième principe de base du financement de l'AVS. Ce dernier doit être «très stable dans le temps grâce à un flux continu des cotisations» - donc sans à-coups, sans ruptures, régulier, permanent, pérenne.

Ce financement ne peut se limiter à n'être que durable. Une fois lancé, il ne peut être interrompu, il doit être perpétuel. Sans cela, la solidarité entre générations ne peut plus opérer.

Les cotisations forment donc la base du financement de l'AVS. Ces cotisations ne sont pas accumulées afin de créer des capitaux dont on attend les meilleurs revenus financiers possibles, comme c'est le cas dans le 2^e pilier.

Au contraire. L'AVS est organisée pour éviter d'avoir à s'exposer aux risques évidents des manipulations sur les marchés financiers.

Un seul fonds

De cela découle un troisième principe: l'AVS ne base pas son financement sur la possession, l'accumulation de capitaux et de leurs revenus ou sur des fonds extérieurs ainsi que leurs dons.

(suite en page 10)

AU CŒUR DE L'AVS, LE PRINCIPE DE SOLIDARITÉ (suite)

Elle se doit au contraire d'éviter à son financement des injections occasionnelles, donc par à-coups, par définition incertaines et qui ne résolvent pas ses problèmes sur la durée.

Elle doit éviter les injections de capitaux et de revenus de capitaux venus de l'extérieur. Pour ses besoins de trésorerie ordinaire, l'AVS possède ainsi un seul fonds, dit de compensation. Ce dernier voit passer tous les flux financiers de l'AVS.

L'objectif financier du Fonds de compensation est simple: «Il ne doit pas, en règle générale, tomber au-dessous de ses dépenses annuelles»⁴. Les intérêts que peut produire ce fonds de roulement, certes non négligeables, ne constituent toutefois pas un financement attendu.

10

La contribution de la Confédération

L'AVS peut cependant aussi compter - et c'est son quatrième principe de base - sur la création d'une contribution publique annuelle régulière venant de la Confédération⁵.

Cette contribution peut être considérée en partie comme une participation de la Confédération à la prise en charge du délicat problème de société, dont ni les personnes actives, ni les retraité-e-s ne portent la responsabilité, qui consiste dans l'augmentation du nombre de retraité-e-s due à l'augmentation de l'espérance de vie, voire à un baby-boom.

Le respect de l'objectif fondamental fixé par la Constitution et de ces quatre principes est à la base de la logique du fonctionnement de l'AVS actuelle.

Rentes, cotisations et bonifications

Les rentes ordinaires complètes pour assuré-e-s ayant eu une activité lucrative sont servies à celles et ceux qui ont payé leurs cotisations AVS durant une durée complète, soit 44 ans.

Peuvent éventuellement s'y ajouter les bonifications obtenues pour les tâches d'éducation des enfants et d'assistance aux proches.

S'ils et elles n'ont pas cotisé sur l'ensemble de la période, les assuré-e-s n'ont droit qu'à une rente ordinaire partielle, tenant compte du nombre d'années de cotisations et de bonifications.

En raison de l'immaturation de l'AVS actuelle

(non-respect de l'article constitutionnel concernant les rentes AVS), les rentes sont déterminées sur la base du revenu annuel moyen, calculé bien entendu à partir des revenus de l'activité lucrative, plus les bonifications.

L'échelle des rentes

Pour chaque nombre possible d'années de cotisations est alors établie une «échelle des rentes», fixant la rente mensuelle en fonction du revenu annuel moyen.

Pour les rentes complètes, on parle de l'«échelle 44». Toute échelle des rentes de l'AVS possède une rente minimale et une rente maximale.

Afin de permettre à l'administration fédérale de disposer pour chaque assuré-e des indications nécessaires au calcul de sa rente, celle-ci tient à son sujet un compte individuel. Il faut signaler encore les réalisations sociales permises par la manière de traiter les rentes dans l'AVS actuelle, même immature.

Il y a d'abord la prise en compte des bonifications de type social dans le calcul du revenu annuel moyen, qui permet d'augmenter les rentes.

Ensuite, dans la détermination de l'échelle des rentes, l'introduction d'une rente minimale fournit une rente même aux très petits revenus.

Enfin, l'introduction d'une rente maximale, tout en évitant tout plafonnement du salaire soumis au paiement de cotisations, oblige les personnes ayant des hauts salaires à financer un peu les rentes des personnes à bas revenus, créant ainsi une certaine solidarité à l'intérieur d'une génération.

Gérard Heimberg, AVIVO Vaud

¹ Voir la Loi sur l'Assurance Vieillesse et Survivants, LAVS.

² Constitution suisse, art. 112, al. 2, lettre b.

³ 13e rente AVS. Compléments chiffrés. Services Publics, 14 février 2020, page 9.

⁴ LAVS, art. 107, al. 3.

⁵ Retraites: il faut défendre l'AVS. Services Publics, 23 août 2019, pages 6 et 7.

Communiqué de presse du Conseil Suisse des Aînés - Berne, le 29 avril 2020

LES PERSONNES ÂGÉES NE SONT PAS UN RISQUE, MAIS PEUVENT ÊTRE EN DANGER !

Lorsque les personnes âgées font leurs courses, elles sont souvent prises à partie, tacitement ou verbalement, accusées de représenter un risque et qu'elles devraient rester à la maison. Cela génère la crainte qu'elles pourraient être un danger pour autrui. Les centres de fitness envisagent de ré-ouvrir sans tenir compte des «groupes à risque». L'association des maîtres coiffeurs a publié un dépliant selon lequel les coiffeurs doivent décider qui ils pourront servir. Le journal le 'Blick' relève cela en disant que les coiffeurs n'acceptent pas les groupes à risque.

Le terme « risque » est inversé : prendre un risque signifie s'exposer à un danger. L'inversion de sa signification et de sa portée est stigmatisante.

L'OFSP assimile aux groupes à risque, globalement, toutes les personnes de plus de 65 ans et

celles souffrant de certaines prédispositions telles que l'hypertension artérielle, les problèmes pulmonaires, etc. Cependant, de plus en plus d'études montrent que l'âge, en soi, n'est pas le plus grand risque, mais bien les prédispositions qui augmentent de manière significative avec l'âge.

Le Conseil Suisse des Aînés a appelé les personnes âgées à agir en prenant le moins de risques possibles. Cela appelle également une appréciation différenciée de la catégorie dite des 65 ans et plus qui peut courir sur une période de près de 35 ans. Les mesures de sécurité doivent, bien entendu, être respectées, mais il n'y a aucune raison de traiter les personnes âgées en bonne santé différemment des autres groupes d'âge.

Conseil Suisse des Aînés,
dont l'AVIVO est membre

11

La pandémie que nous vivons actuellement, nous a fait réaliser que le seul moyen que nous avions de contacter nos membres était notre journal «espaces». Actuellement, ce mode de fonctionnement ne suffit plus. C'est pour cela que nous aurions besoin d'un contact plus rapide et de ce fait, nous avons besoin de vous.

Recherche des adresses mails et téléphones portables

Madame, Monsieur,

Pour ceux qui désireraient recevoir des informations rapides de notre part, nous aurions besoin de vos adresses mail. [Merci d'écrire de façon lisible.](#)

Nom - Prénom : _____

Adresse postale : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Nous nous engageons à ne transmettre vos données à aucunes sociétés extérieures.

Merci de nous aviser par un e-mail (admin-journal@avivo.ch), ou de retourner ce coupon au secrétariat de l'AVIVO - Case postale 155 - 1211 Genève 8

FAAG

EN CETTE PÉRIODE DE PANDÉMIE, BOUGER, C'EST LA VIE !



En cette période de pandémie, conserver une bonne mobilité, tout en restant souvent confiné.e.s a pris une nouvelle signification.

En plus, en avançant en âge il s'agit de réconcilier deux injonctions contradictoires : dans ses mouvements tenir compte des limitations concomitantes à l'âge et se donner les moyens pour bouger.

Voilà pourquoi les JEUDIS de la FAAG prévus initialement pour mai entendent nous permettre de mieux savoir comment gérer ces contradictions.

Après des hésitations la FAAG a décidé de ne pas vous faire courir le risque d'une séance en juin déjà et entend - si l'évolution sanitaire le permet - ne reprendre les JEUDIS de la FAAG pré-

sentiels que le 24 septembre.

En attendant la FAAG et les deux intervenantes prévues vous proposent d'entraîner corps et esprit à la maison ou en vous réunissant en petits groupes chez des ami.e.s :

- Laura FONTANA du www.studio-feldenkrais.ch, animatrice de la première séance a préparé une leçon Feldenkrais en ligne pour un public d'ainé.e.s confiné.e.s, pas encore familier avec la méthode: épaules légères, nuque fluide, leçon en position assise : fichier téléchargeable sur www.faa-ge.ch
- Pily CLEMENTE, formatrice de sécurité en gestes et postures, conseillère en ergonomie suggère de pratiquer des exercices proposés sur les sites Internet suivants :

<https://www.equilibre-en-marche.ch/sen-trainer-a-la-maison>

<https://ge.prosenectute.ch/category/gym-seniors>

Cité seniors s'invite chez vous ! Gym douce et exercices respiratoires avec Paloma Laplace: <https://vimeo.com/407955210>

<https://move50plus.ca/cours-en-douceur> (Canada)

Ces derniers mois la société nous a asséné « un sacré coup de vieux » : vu notre âge de plus de 65 ans, toutes et tous sans distinction nous avons été désignés comme groupe particulièrement vulnérable face au virus, appelé donc à éviter encore plus que les autres les contacts sociaux. Or cette mise à l'écart voire stigmatisation ne correspondent de loin pas à la réalité et à l'image de la vieillesse comme nous la vivons.

Nous entendons dès lors corriger le tir et consacrer nos deux premiers JEUDIS de la FAAG de la rentrée au thème "Âgisme, nouveaux regards sur le vieillissement et sur le Bien vieillir": Séance 1 "Histoire culturelle des représentations de la vieillesse", Séance 2 "Repenser l'âge et le vivre différemment".

Quant au thème Bouger c'est la vie, nous le repoussons au mois de novembre.

Vous trouverez les programmes de ces JEUDIS avec confirmation des dates dans les bulletins mensuels de l'AVIVO-Genève de septembre et de novembre.

Publicité

Menuisier Ebéniste

Restaure et repolite vos meubles. Exécute tous travaux spéciaux et suite effraction.

Travail soigné à prix modérés.

J.-N. Sudan 39, rue des Bains
Tél./fax 022 328 68 70 ou 079 537 28 16
Mail: sudanebeniste@hotmail.com

CHRISTIAN EGGS
LABORATOIRE DENTAIRE

Réparation rapide 7/7j. et à domicile

Devis gratuit - Prix AVIVO

1 rue de l'Aubépine
(angle 69, rue de Carouge)
Tram 12
arrêt place des Augustins
Tél. 076 385 89 55

3 jours : du 31 juillet au 2 août

1ER AOÛT À SCHAFFHOUSE

AVEC L'AVIVO DÉCOUVREZ :

Schaffhouse, visite guidée de la ville et de la forteresse du Munot

Les chutes du Rhin et son feu d'artifice

Stein am Rhein - Promenade en bateau Hettiswill

Illusoria-Land, musée et galerie d'illusion d'optique et d'holographies

PRIX SPÉCIAL AVIVO COMPRENANT :

le transport en autocar 4* tout confort / l'hébergement à l'hôtel Vienna House Zur Bleiche 3* à Schaffhouse / le souper à l'hôtel le jour 1 - hors boissons / le feu d'artifice aux Chutes du Rhin / la visite guidée de Schaffhouse et de la forteresse du Munot / la promenade en bateau avec le souper le jour 2 / le feu d'artifices du 1^{er} Août à Stein am Rhein / le repas de midi le jour 3 / la visite de Illusoria-Land / un accompagnant AVIVO.

Membre AVIVO	Frs	580.-
Non membre	Frs	680.-
Suppl. single	Frs	100.-

Ce prix ne comprend pas:

L'assurance annulation et assistance obligatoire, les repas de midi des jours 1 et 2, les boissons aux repas.

**Programmes complets
à disposition
et inscriptions ouvertes**

(par téléphone 022 329 14 28
ou sur notre site internet)

du 2 au 5 novembre

Détente et spa à Aix-les-Bains

8 jours : du 5 au 12 septembre

LANDES ET PAYS BASQUE

entre saveurs et traditions



AVEC L'AVIVO DÉCOUVREZ :

Dax - Bayonne et Espelette

Biarritz et Saint-Jean-de-Luz

Les plages Landaises

Le petit train à crémaillère de la Rhune

Découverte d'Ascain et de Saint-Pée-sur-Nivelle

VOTRE HOTEL & SPA : LE SPENDID 4****

Le Splendid : une légende, un mythe !

Ce luxueux palace est un chef-d'oeuvre architectural des années 30 dont les plans et la décoration ont été signés André Granet, architecte des expositions universelles. De nombreuses personnalités vinrent y séjourner et goûter au faste de ses fêtes : Hemingway, Kessel, Guitry... Les chambres sont spacieuses. Accès wifi gratuit.

PRIX SPECIAL AVIVO COMPRENANT:

le transport en autocar 4* tout confort / le logement à l'hôtel & SPA 4* Le Splendid à Dax la pension complète du souper du 1^{er} jour au petit-déjeuner du dernier jour - vin inclus / 1 accès au SPA de 2 heures durant le séjour pour chaque participant / la taxe de séjour / les excursions mentionnées dans le programme avec 3 repas de midi au restaurant - vin en carafe inclus / un guide pour toutes les excursions / un accompagnant AVIVO.

Membre AVIVO	Frs	1'510.-
Non membre	Frs	1'610.-
Suppl. single	Frs	240.-

Ce prix ne comprend pas:

L'assurance annulation et assistance obligatoire, les repas de midi lors des trajets aller et retour.

6 jours : du 21 au 26 septembre

SÉJOUR ZEN ET BIEN-ÊTRE À CHORGES

Hautes-Alpes - altitude 835m
Aux portes du Lac de Serre-Ponçon
et du Parc National des Ecrins

AU PROGRAMME CETTE SEMAINE

4 conférences naturopathie (au choix)

- Retrouver de la vitalité • Eliminer les toxines
- Le sommeil • Phytothérapie, aromathérapie, gemmothérapie, fleurs de Bach, etc. : quels remèdes naturels pour quelles situations ?
 - L'eau dans tous ses états
- Les principes naturopathiques en cuisine

4 randonnées ateliers pratiques des Conférences (au choix)

- 14
- Marche nordique • Sortie tonique et sportive
 - La respiration par la marche afghane • Savoir reconnaître les plantes et découvrir leurs vertus • L'eau et la montagne • Randonnée contemplative. "Retrouver de la vitalité"

Ateliers

Yoga, stretching, aquagym, Do-in, sophrologie

Animations en soirées

PISCINE INTERIEURE CHAUFFEE SAUNA – HAMMAM

PRIX SPECIAL AVIVO COMPRENANT:

le transport en autocar 4* tout confort - le logement pour 5 nuits à hôtel-club 3* Les Horizons du Lac à Chorges - 5 soupers à l'hôtel avec vin, eau en carafe et café - 5 repas de midi avec vin, eau en carafe et café - Animations en journée et en soirée (programme riche) - Accès à la piscine et au SPA - L'accès aux installations du site et la possibilité de participer aux cours proposés - (aquagym, stretching, sophrologie, Do-In, etc ...) - 5 séances de yoga - 4 randonnées méditatives faciles (départ en autocar) - 2 conférences sur la médecine douce - 1 conférence sur le sommeil - 1 conférence sur l'alimentation - un accompagnant AVIVO durant tout le séjour

Membre AVIVO	Frs	960.-
Non membre	Frs	1'060.-
Suppl. single	Frs	130.-

4 jours : du 12 au 15 octobre

CAMARGUE

La Camargue, un territoire à la confluence du Gard et des Bouches du Rhône, du Languedoc et de la Provence, du Rhône et de la Méditerranée.

Au sud d'Arles, dans le delta du Rhône, la Camargue couvre un espace de 150'000 hectares entre ciel, terre et mer.

Couverte d'étangs et de lagunes, c'est une terre d'élevage de chevaux et de taureaux qui y vivent en liberté au milieu des flamands roses et de centaines d'autres espèces animales.

Venez découvrir sa culture gardienne et ses traditions, ses villes au passé historique exceptionnellement riche, ses routes touristiques entre mer et étangs.

AVEC L'AVIVO DÉCOUVREZ :

Aigues-Mortes en petit train
Manade typique
Arles, son théâtre antique et ses arènes

PRIX SPECIAL AVIVO COMPRENANT:

le transport en autocar 4* tout confort / le logement à l'hôtel 3* Le Mas des Sables 3* à Aigues-Mortes /la pension complète :* 3 petits déjeuners continentaux - * 3 soupers, boissons comprises - * 4 repas de midi, boissons comprises / les entrées de sites, visites et activités mentionnées dans le programme / la taxe de séjour / un accompagnant AVIVO.

Membre AVIVO	Frs	730.-
Non membre	Frs	830.-
Suppl. single (nombre limité)	Frs	110.-

Non compris : l'assurance annulation - assistance (obligatoire)

Demandez nos
programmes complets
au 022 329 14 28

Dimanche 26 juillet

FESTIVAL D'OPÉRETTE À AIX-LES-BAINS

ANDALOUSIE



Opérette en 2 actes de Vincy et Willemetz,
musique Francis Lopez.

Cette opérette à grand spectacle, créée avec
Luis Mariano en 1947, vous emmène de Séville à
Caracas sur les pas de Juanito,
devenu toréro par amour.

Dans des décors chatoyants, les airs célèbres
(Andalousia mia, pays d'amour, c'est la fête à
Séville), l'amour et l'humour vous feront passer
un moment délicieux de musique et de bonne
humeur.

Départ de Genève en début d'après-midi pour
Aix-les-Bains / Théâtre du Casino Grand-Cercle.

Représentation à 15 heures

Retour à Genève / gare Cornavin en fin d'après-
midi

PRIX SPECIAL AVIVO

Membres (1ère série)	84 francs
Non-membres	94 francs

COURSES EN PRÉPARATION

19 juillet

Festival de la musique mécanique aux
Gets

30 août

Vallée d'Aoste, la Fehta dou Lar à Arnad

3 septembre

Foire de Crête à Thonon

Jeudi 20 août

BERNE ET VISITE DU PALAIS FÉDÉRAL

Départ de Genève en direction du Canton de
Berne. Arrêt au restoroute de Bavois pour la
pause-café libre.

Arrivée à Berne / temps libre pour profiter des
allées piétonnes et arcades de la Capitale
Fédérale.

Repas de midi au restaurant «Kornhauskeller
*Le plus somptueux restaurant en cave de Berne.
Il se trouve en plein centre de la ville, sur la
Place du Grenier, à côté du théâtre municipal.
Ce beau monument historique avec ses colonnes
et ses voûtes croisées a été rénové et
transformé à la fin des années 90.*

Votre menu hors boissons

*Salade du marché
Assiette Bernoise
(bœuf bouilli, jambon et lard fumés, côtes,
saucisse de porc
& saucisse de langue bernoise, pommes
nature,
Choucroute biologique et haricots verts
séchés)
Symphonie de desserts*

14h00 : visite guidée du Palais Fédéral

*Le Palais Fédéral est le siège du Gouvernement
Suisse (Conseil Fédéral) et du Parlement
(Conseil National et Conseil des Etats). Le
bâtiment du Parlement a été achevé en 1902.
Sous la coupole centrale et dans les 2 salles des
conseils on retrouve de nombreuses
représentations symboliques de l'histoire de la
Suisse.*

*Une visite guidée permet de se familiariser avec
l'histoire du bâtiment et de découvrir le hall de
la coupole, les salles du Conseil National ainsi
que du Conseil des Etats et la salle des pas
perdus. Différentes informations sur le
Parlement et son fonctionnement complètent la
visite.*

Retour à Genève. Arrivée à la gare Cornavin en
début de soirée.

PRIX SPECIAL AVIVO

Membres	125 francs
Non-membres	135 francs

CHERS ET CHÈRES MEMBRES DE L'AVIVO, NOUS VOUS ESPÉRONS TOUS EN BONNE SANTÉ

Après plus de deux mois de confinement, nous savons que beaucoup d'entre vous s'impatientent de pouvoir revenir à l'AVIVO, même si grâce au télétravail, à l'informatique et aux téléphones, tous les services de l'AVIVO sont restés accessibles durant cette période spéciale.

Nous sommes en train de nous organiser pour reprendre nos activités de manière progressive et concertée et si possible en coordination avec les autres associations d'ânés, dont notamment la Plateforme des associations d'ânés de Genève et les services de l'Etat.

Nous prévoyons une réouverture des bureaux pour le 8 juin prochain: Office social, Permanence d'impôts, Loisirs et voyages. D'ici là, les permanences téléphoniques sont toujours opérationnelles.

Pour la permanence d'impôt, nous prendrons contact par téléphone avec toutes les personnes que nous avons dû appeler pour annuler les rendez-vous fixés. Il s'agit d'environ 500 déclarations. On demandera aux « remplisseurs bénévoles » s'ils sont disponibles pour revenir dès le 8 juin.

Pour la réouverture, il faudra respecter avec diligence les prescriptions de la lutte contre la pandémie. Les locaux de la réception, de l'office social du 3ème, des services des loisirs et de la permanence d'impôts ont été aménagés: gel hydro-alcoolique, masques, marquage au sol et installation de parois de protection en plexiglas. Nous avons trouvé des solutions dans des délais très courts, malgré les ruptures de stock !

L'AVIVO Genève suit attentivement les décisions du Conseil fédéral et des autorités cantonales et municipales dans la lutte contre la pandémie. Dès que possible, nous vous proposerons un service de rendez-vous individuels tant à l'office social, au 3ème étage que pour les services des loisirs, administratifs et des voyages.

Pour les déclarations fiscales restées en suspens, nous vous recevrons individuellement et sur rendez-vous dans nos bureaux. Nous avons demandé aux autorités cantonales une première prolongation des délais pour le retour des déclarations et, d'autre part, sur décision du Conseil fédéral, aucun intérêt ne sera prélevé en 2020 pour des retards dans le paiement des impôts. Suite à la poursuite de cette période de pandémie une nouvelle demande a été présentée pour nous permettre de terminer toutes les feuilles d'impôts, (voire page 2 du journal).

Pour les voyages et les courses, notre priorité est votre sécurité et la lutte contre cette pandémie. Vous pouvez prendre contact par téléphone ou par internet avec notre service des voyages pour avoir toutes les informations sur les conditions et la situation de nos voyages.

Pour tous vos contacts et demandes d'informations vous pourrez continuer à joindre les lignes téléphoniques de l'AVIVO du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30.

Une fois les aménagements de notre permanence fiscale terminés et les interdictions de réunions levées, nous vous accueillerons individuellement dans le respect des décisions prises pour lutter contre la prolifération de cette pandémie.

Nous sommes en train d'organiser votre réception, pour le respect des distanciations physiques dans les bureaux de l'AVIVO. Les paiements se feront, de préférence par carte bancaire, si possible sans contact, ou à la rigueur en espèces si vous prévoyez la monnaie.

Nos bureaux seront ré-ouverts le 8 juin sauf décisions et avis contraire du Conseil fédéral et des autorités locales. Nous nous réjouissons de pouvoir vous accueillir à nouveau prochainement.

A bientôt.

Les collaboratrices et les membres du bureau de l'AVIVO

16

espaces-juin 2020

JAB - CH - 1211 Genève 8
PP / Journal



AVIS À TOUS NOS MEMBRES

Tél. 022 329 13 60

Office social : resp. Marianne Ricci
infosociale@avivo.ch

Administration, Journal : resp. Nathalie Schmitt

Loisirs : resp. Catherine Davat

admin-journal@avivo.ch

www.avivo.ch

Tél. 022 329 14 28
Tél. 022 329 14 28

25, Vieux-Billard / Tram 15 arrêt Cirque / Bus 1 : arrêt Cirque / Bus 2, 19
arrêts Cirque ou Bains / Bus 35 : arrêt Village-Suisse